



Ministère de l'Agriculture,
l'Alimentation, de la Pêche,
de la Ruralité et de
l'Aménagement du Territoire

Direction Régionale
de l'Alimentation,
de l'Agriculture
et de la Forêt

DRAAF/DAAF
XXXXXXXXXX



Notice de connexion - demande de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (Certiphyto) sur le site «service-public.fr »

La démarche Certiphyto est désormais rattachée à la plateforme service-public.fr et doit s'effectuer en mode connecté (Cf. mini guide de connexion pour création de compte).

Cette notice explicative avec copies d'écran est conçue pour vous aider à effectuer cette démarche avec création de compte. Les étapes à suivre sont les suivantes :

- I. Accès à la démarche Certificat Individuel Produits Phytopharmaceutique en mode connecté.
- II. Effectuer une demande de certificat.
- III. Transmettre la pièce justificative
- IV. Obtenir et sauvegarder l'imprimé de la demande.
- V. Message de confirmation.
- VI. Réception du certificat

La démarche en ligne est obligatoire. Elle permet d'obtenir le formulaire de demande complété de vos données déclaratives.

Pour que la demande soit prise en compte, il faut impérativement effectuer votre démarche jusqu'à l'action « **transmettre ma demande** ».

Un message confirmant l'enregistrement de votre demande sera adressé sur la messagerie électronique que vous aurez saisie (adresse email). Pour faciliter le traitement de votre dossier par la DRAAF ou la DAAF, merci de préciser le numéro de votre télé-démarche lors de l'envoi de votre pièce justificative.

I. Accès à la démarche CIPP

Se connecter sur le site de <https://www.service-public.fr/>

☛ La fenêtre pour se connecter s'affiche : J'ai déjà un compte

Cf. : mini guide création d'un compte Service Public.

- saisir son adresse électronique,
- saisir son mot de passe
- Cliquez sur se connecter

Pas encore de compte ?

CRÉER VOTRE COMPTE PERSONNEL

CRÉER VOTRE COMPTE ASSOCIATION

Connectez-vous avec l'un des partenaires FranceConnect

Gagnez du temps lors de vos démarches et accédez aux sites des organismes partenaires sans vous authentifier

S'identifier avec FranceConnect

J'ai déjà un compte

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

* Adresse électronique

* Mot de passe

Mot de passe oublié ?

SE CONNECTER

Utilisateurs de mon service-public.fr et Votre compte Associés

Comment créer un nouveau compte sur service-public.fr ? Comment récupérer vos documents ?

☛ La page d'accueil du site servicepublic.fr s'ouvre

- 1 – Cliquez sur « PROFESSIONNELS »
- 2 – Cliquez sur « Services en ligne et formulaires »

PARTICULIERS

PROFESSIONNELS

ASSOCIATIONS

ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION

Se connecter

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Une question ?

Services en ligne et formulaires

Papiers - Citoyenneté

Famille

Social - Santé

Travail

Logement

Transports

Argent

Justice

Étranger

Loisirs

Actualités

Connaitre vos droits, effectuer vos démarches

ex : Passeport, mairie de Montreuil, acte de naissance

FICHES PRATIQUES LES PLUS CONSULTÉES

PAPIERS - CITOYENNETÉ

État-civil, Passeport, Elections, Papiers à conserver, Carte d'identité ...

FAMILLE

Allocations familiales, Naissance, Mariage, Pacs, Scolarité ...

SOCIAL - SANTÉ

Carte vitale, Chômage, Handicap, RSA, Personnes âgées ...

TRAVAIL

CDD, Concours, Retraite, Démission, Période d'essai ...

LOGEMENT

Allocations logement, Permis de construire, Logement social, Fin de bail ...

☛ La page « Services en ligne et formulaires » s’affiche

3 – Taper « phytopharmaceutique » dans le moteur de recherche

4 – Cliquer sur la « loupe » pour rechercher»

Le site officiel de l'administration française

Services en ligne et formulaires

Connaître vos droits, effectuer vos démarches

phytopharmaceutique

Accueil professionnels > Services en ligne et formulaires

Services en ligne et formulaires

Services en ligne les plus demandés

RECHERCHER PAR :

Service en ligne et formulaire :

5 – Sélectionner « certificat individuel de produits phytopharmaceutique » et cliquer sur la loupe

phytopharmaceutique X

Préparation phytopharmaceutique
produits phytopharmaceutiques
Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques
importation parallèle de préparation phytopharmaceutique

ACCÈS DIRECTS

Fiches pratiques
> Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto)

Services en ligne et formulaires
> Demande administrative : préparation phytopharmaceutique - 11906*02
> Préparation phytopharmaceutique : fiche de déclaration d'une composition intégrale - 11908*02
> Préparation phytopharmaceutique : usages revendiqués - 11909*02

6 – Sélectionner « Services en ligne et formulaires »

Création - Modification - Cessation Gestion - Finances Fiscalité Ressources humaines Vente - Commerce Secteurs d'activité Actualités

Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques

Accueil Professionnels > Résultats pour : « Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques »

3 résultat(s) de recherche pour : « Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques »

Fiches Pratiques (2)

- > Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto) (Fiche)
- > Obligations en matière d'agriculture (Dossier)

Services en ligne et formulaires (1)

- > Demande de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (Téléservice)

RECHERCHER AUSSI DANS PARTICULIERS RECHERCHER AUSSI DANS ASSOCIATIONS

Ou :

Fiche pratique 📄 📄 📄

Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto)

Vérfié le 30 septembre 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère en charge de l'agriculture

Afin de renforcer la formation à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (ou phytosanitaires), communément appelés *pesticides*, tout utilisateur ou distributeur de produits phytopharmaceutiques à des fins professionnelles doit posséder un certificat d'aptitude obligatoire. Le certificat doit également être présenté pour l'achat de pesticides à usage professionnel.

Tout replier ▲ Tout déplier ▼

Professionnels concernés	▼
Obtention du certificat	▼
Renouvellement	▼
Services en ligne et formulaires	▼
Où s'informer ?	▼
Textes de référence	▼

7 – Cliquer « Accéder au service en ligne »

The screenshot shows the Service-Public-Pro.fr website interface. At the top, there are navigation tabs for 'PARTICULIERS', 'PROFESSIONNELS', 'ASSOCIATIONS', and 'ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION'. Below this is the 'Service-Public-Pro.fr' logo and a search bar. A secondary navigation bar includes 'Création - Modification - Cessation', 'Gestion - Finances', 'Fiscalité', 'Ressources humaines', 'Vente - Commerce', 'Secteurs d'activité', and 'Actualités'. The main content area displays the breadcrumb path: 'Accueil professionnels > Secteurs d'activité > Obligations en matière d'agriculture > Services en ligne et formulaires > Demande de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques'. The title of the page is 'Demande de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques', with a sub-header 'Service en ligne'. A red button labeled 'Accéder au service en ligne' is highlighted with a green arrow and a black box containing the number '7'. Below the button, it says 'Ministère en charge de l'agriculture'. To the right, there is a sidebar with the text 'Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :' and a dropdown menu showing 'PROFESSIONNELS' and 'Obligations en matière d'agriculture'.

- La page de démarrage s'affiche :
 - vous pouvez effectuer votre démarche

II. Effectuer une demande de certificat Individuel

Il y a plusieurs étapes dans le formulaire



Certificat individuel produits phytopharmaceutiques



Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Ma situation



Cette démarche permet d'effectuer l'une des demandes de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (utilisation, distribution, conseil) suivantes :

- * demande de premier certificat,
- * demande de second certificat,
- * demande de renouvellement de certificat.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan Ecophyto 2. Pour en savoir plus : http://www.agriculture.gouv.fr/ecophyto_2

La démarche en ligne est obligatoire pour effectuer votre demande de certificat. Elle vous permet de recevoir directement votre certificat dématérialisé (pdf) sur votre compte Service-public.

Pour effectuer cette démarche, il est nécessaire de vous munir de l'attestation de formation ou de réussite au test remise par votre organisme de formation ou de la copie de votre diplôme. Pour une demande de renouvellement ou de second certificat, il faut également vous munir du certificat dont vous êtes actuellement titulaire.

Pour que la demande soit prise en compte, il faut impérativement effectuer votre démarche jusqu'à l'action « transmettre ma demande ».

N'hésitez pas à consulter les info-bulles disponibles tout au long de la démarche afin de vous aider lors de la saisie de votre demande de certificat.

Ma demande de certificat

* Quelle demande souhaitez-vous effectuer ?

- Demande de premier certificat individuel professionnel
- Demande d'un second certificat individuel professionnel ou titre d'un autre certificat et d'un complément de formation
- Demande de renouvellement de certificat individuel professionnel

SUIVANT >

Une fois les éléments de l'étape remplis, vous accédez à l'étape suivante en cliquant sur « Suivant ».

Vous pouvez maintenant suivre les indications pour effectuer votre demande de certificat.

- Suivez les instructions et remplissez toutes les cases (celles qui ont une étoile rouge sont obligatoires).
- Si une case obligatoire n'est pas remplie ou si vous avez mal rempli une case, vous ne pouvez pas passer à l'étape suivante, un message s'inscrit en rouge en haut de la page qui vous signale les erreurs à corriger.

III. Transmettre la pièce justificative

La transmission de la demande peut se faire soit en déposant votre justificatif (Ajouter un fichier - attestation ou diplôme) directement sur le site servicepublic.fr soit en le transmettant par la voie postale.

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

↓

1 Ma situation 2 Mes informations personnelles 3 Choix du certificat **4 Pièce justificative** 5 Récapitulatif

Pièce justificative

Pour compléter votre démarche en ligne, vous pouvez joindre la pièce justificative suivante : Diplôme ou titre
Attention : l'envoi de la pièce justificative suivante est obligatoire pour le traitement de votre demande de certificat.
Si vous ne fournissez pas votre pièce justificative en ligne vous devrez l'envoyer par courrier papier à la D(R)AAAF de votre région dont l'adresse sera indiquée en fin de démarche.
Si vous choisissez de l'envoyer par courrier, passez directement au menu suivant.
La pièce justificative doit être au format pdf, jpg ou png et sa taille maximale de 3 Mo

Pièce justificative : Diplôme ou titre

Ajouter un fichier : Depuis mon ordinateur Depuis mon porte documents Service public.fr

↓

Glisser - déposer un fichier ici

< PRÉCÉDENT SUIVANT >

Transmission postale : si la pièce justificative n'est pas jointe, vous devez l'adresser à la DRAAF / DAAF :



- votre attestation pour demander le certificat individuel remis par votre organisme de formation ou
- une photocopie du diplôme dans le cas où vous avez un diplôme de moins de cinq ans permettant l'accès au certificat individuel.

IV. Obtenir, sauvegarder l'imprimé

Quand vous arrivez à la dernière opération (Récapitulatif), **vérifiez que toutes les informations sont bien saisies.**

En cas d'erreur, vous pouvez les modifier très simplement en cliquant sur modifier.

Choix du certificat

Modifier

Certificat individuel demandé

Certificat individuel demandé : **Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques**

Activité / Catégorie

Activité professionnelle : **Conseil**

Diplôme ou titre

Année d'obtention : **2015**

Nom du diplôme ou du titre : **Titre ingénieur délivré par école**

Option ou spécialité du diplôme : **ENSAT**

Déjà délivré par : **DUBREUIL Jean-Claude**

Si toutes les informations sont justes vous devez cliquer sur « transmettre ma demande ».

- 1 – Cocher « je certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies »
- 2 – Cliquez sur « transmettre ma demande »

Pièce justificative

Modifier

Aucune pièce jointe

Mon formulaire complété

Transmission de votre demande de certificat par la démarche en ligne.

Votre demande de certificat va être transmise à la direction (régionale) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt à l'adresse suivante :

18, AVENUE CARNOT
94234 CACHAN CEDEX
ILE-DE-FRANCE FR

«Vous n'avez pas joint en ligne la copie de votre pièce justificative, n'oubliez pas de l'envoyer par courrier postal à l'adresse de la D(R)AAF de votre région mentionnée ci-dessus. En l'absence de transmission de votre pièce justificative, la demande de certificat ne pourra pas être traitée.»

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou au directeur de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, de votre lieu de domicile.



* Je certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies. Toute fausse déclaration est passible de sanctions pénales.

TRANSMETTRE MA DEMANDE >



3 – Cliquez sur « Envoyer ma demande »

Envoyer ma demande

Pour gagner du temps lors de votre prochaine démarche, nous vous conseillons de :

- Mettre à jour mon compte service-public.fr avec les informations renseignées dans cette démarche
- Conserver dans mon compte service-public.fr les pièces justificatives ajoutées dans cette démarche

[Envoyer >](#)

4 – Cliquez sur « télécharger le récapitulatif »

Sauvegarder / Imprimer le formulaire sur votre ordinateur.

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

1 Ma situation

2 Mes informations personnelles

3 Choix du certificat

4 Pièce justificative

5 **récapitulatif**

Merci, votre demande a été transmise

Votre demande a été transmise le 29/09/2016 à 11:36 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche de demande de certificat individuel produits phytopharmaceutiques.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse pascal.gautrot@franceagrimer.fr, un message de confirmation de transmission de votre dossier.

La référence de votre demande est : **A-6-716TDFE**

Vous pouvez télécharger le récapitulatif de votre dossier en cliquant sur le bouton ci-dessous



[Télécharger Recap. RegleConst. CIPHYTO.pdf](#)

Envoi par courriel



TERMINER

V. Message de confirmation

À l'issue de la transmission électronique, un mail de **confirmation de prise en compte de votre dossier** est transmis sur votre messagerie. Il comportera **un numéro de télé-démarche** propre à chaque usager. Cette référence doit être utilisée à l'occasion de tous vos échanges avec la DRAAF / DAAF. Il **doit être notifié** lors d'une transmission postale.

jeu. 29/09/2016 11:04

ne-pas-repondre.psl@dila.gouv.fr

Confirmation d'enregistrement de votre dossier

À



Bonjour,

Votre demande de certificat individuel phytopharmaceutique (CIPhyto) a été transmise au service instructeur le 29/09/2016 à 11h03.

La référence de votre demande est : A-6-1843C35T

Nous vous conseillons de conserver ce message jusqu'à la fin du traitement de votre dossier.

Cordialement,

L'équipe service-public.fr

Ce message a été envoyé automatiquement. Nous vous remercions de ne pas répondre.

VI. Réception du certificat

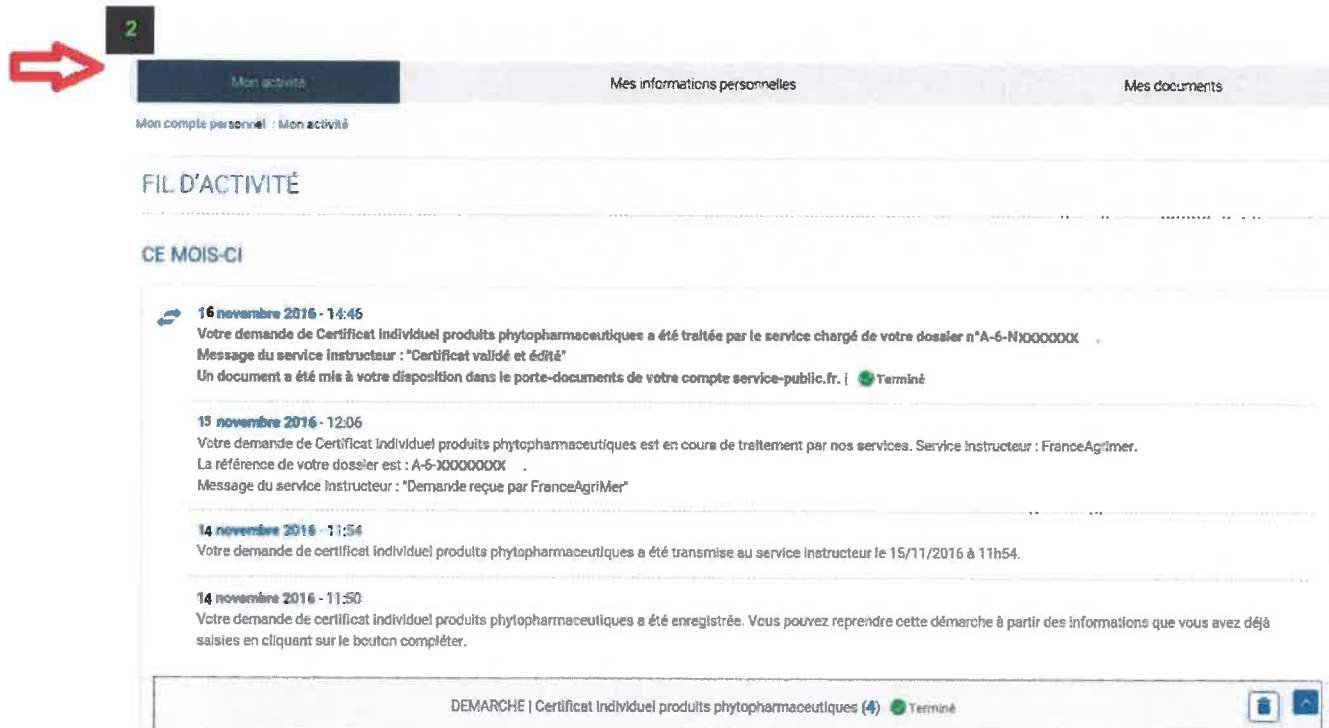
Dès que la validation est effectuée par votre correspondant DRAAF, **le certificat sera disponible dans la rubrique mes documents le lendemain de la validation (délai 24h).**

1) Cliquer sur l'espace personnel

The screenshot shows the Service-Public-Pro.fr website interface. At the top, there are navigation tabs: PARTICULIERS, PROFESSIONNELS (highlighted), ASSOCIATIONS, and ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION. Below this is the Service-Public-Pro.fr logo and the text "Le site officiel de l'administration française". A navigation bar contains links: Création - Modification - Cessation, Gestion - Finances, Fiscalité, Ressources humaines, and Mes documents. A user profile dropdown menu is open, showing the user's name "XXXXXXXXX@service-public.fr" and a notification badge "1". The menu options are: Connexion, sécurité et paramétrage (with a sub-option "Date de dernière connexion 16/11/2016 à 11:09"), Accéder à votre espace (with a sub-option "XXXXXXXXX@service-public.fr (espace personnel)"), and DÉCONNEXION. A red arrow points to the user profile, and a black arrow points to the "Mes documents" link. At the bottom, there is a search bar with the text "Connaître vos droits, effectuer vos démarches" and an example search query: "ex : TVA, déclaration d'embauche, chambre de commerce".

2) Sélectionner « mon activité »

Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre demande.



2

Mon activité | Mes informations personnelles | Mes documents

Mon compte personnel : Mon activité

FIL D'ACTIVITÉ

CE MOIS-CI

- 16 novembre 2016 - 14:45**
Votre demande de Certificat individuel produits phytopharmaceutiques a été traitée par le service chargé de votre dossier n°A-6-NXXXXXXXXX.
Message du service instructeur : "Certificat validé et édité"
Un document a été mis à votre disposition dans le porte-documents de votre compte service-public.fr. [Terminé]
- 15 novembre 2016 - 12:06**
Votre demande de Certificat individuel produits phytopharmaceutiques est en cours de traitement par nos services. Service instructeur : FranceAgriMer.
La référence de votre dossier est : A-6-XXXXXXXXXX
Message du service instructeur : "Demande reçue par FranceAgriMer"
- 14 novembre 2016 - 11:54**
Votre demande de certificat individuel produits phytopharmaceutiques a été transmise au service instructeur le 15/11/2016 à 11h54.
- 14 novembre 2016 - 11:50**
Votre demande de certificat individuel produits phytopharmaceutiques a été enregistrée. Vous pouvez reprendre cette démarche à partir des informations que vous avez déjà saisies en cliquant sur le bouton compléter.

DEMARCHE | Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (4) [Terminé]

3) Sélectionner « mes documents »

Le certificat peut être téléchargé pour être imprimé et enregistré sur votre ordinateur.



PARTICULIERS | PROFESSIONNELS | ASSOCIATIONS | ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION

000000@service-public.fr

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Mon activité | Mes informations personnelles | Mes documents [3]

Mon compte personnel : Mes documents

Documents (2)

+ AJOUTER UN DOCUMENT

A-6-1F6DTRQX _CERTIFICAT.pdf [En cours de validité]

service-public.fr | Diplômes universitaires et professionnels - 657 1 ko

En cas de difficulté, le site servicepublic.fr dispose d'une assistance par messagerie (**contact**) et d'un service téléphonique (3939 Allo Service Public) que vous trouverez en bas de page du site.

ASSISTANCE ET CONTACT Aide sur le site Glossaire Contact  Plan du site	À PROPOS Missions Presse Données personnelles Données ouvertes Blog Service Public 2016	QUALITÉ DE SERVICE Accessibilité Engagement qualité Statistiques	PARTENARIATS Partenaires Co-marketing	ABONNEMENTS Lettre Service Public Archives de la Lettre  RSS  Twitter  Google+
 3939 Allo Service Public Vie-publique.fr  Logifrance.gouv.fr  Data.gouv.fr  Gouvernement.fr  France.fr 				